

Réforme des retraites (France) : pour le retrait, on continue !

vendredi 17 mars 2023, par [CFDT](#), [CGT](#), [Intersyndicale \(France\)](#), [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 16 mars 2023).

La formidable mobilisation sociale organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes, retraité.es qui ont exprimé.es avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.

Sommaire

- [La réforme des retraites \(...\)](#)
- [Les mobilisations, les grèves](#)
- [Le 49-3 un déni de démocratie](#)

Ce mouvement social a fait la démonstration par les grèves dans tous les secteurs professionnels toujours mobilisés et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.

Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3.

L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie.

Fort du soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées. Elle décide de poursuivre la mobilisation et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain.

Montreuil, le 16 mars 2023

L'intersyndicale

La réforme des retraites doit être abandonnée

CFDT

La première ministre vient d'annoncer à l'Assemblée Nationale que le gouvernement engageait sa responsabilité sur le projet de réforme des retraites. En utilisant l'article 49.3 de la constitution, le gouvernement officialise qu'il n'a aucune majorité pour faire adopter cette réforme qui n'aura jamais fait l'objet ni d'un examen complet ni d'un vote à l'Assemblée.

Rejeté par l'opinion publique, combattu par le plus fort mouvement social de ces dernières décennies, frappé d'un appui minoritaire à l'Assemblée Nationale, le report de l'âge légal à 64 ans ne peut plus être mis en œuvre.

Une réforme des retraites est un enjeu qui engage la vie et le rapport au travail de l'ensemble de la population. Elle nécessite par nature un compromis social. Le gouvernement en méprisant l'expression des travailleurs, en n'écoutant pas les revendications des organisations syndicales a cru qu'il pouvait s'en passer pour tenter un compromis politique étriqué. Il doit maintenant retirer son projet de réforme pour reprendre le dossier dans le bon sens en abordant d'abord le travail.

La CFDT va continuer d'agir et de se mobiliser pour faire en sorte que cette réforme ne soit jamais adoptée. Elle participera à la réunion intersyndicale ce soir pour définir les prochaines modalités d'actions unitaires.

CFDT

Télécharger le communiqué de la CFDT :
[cfdt-20230316_sg_presse_cp05_49.3_2023-03-16_17-11-41_551](#)

Les mobilisations, les grèves doivent s'amplifier !

CGT

Le gouvernement et le président viennent de faire le choix du 49-3 ! C'est un échec et un désaveu pour eux. Et c'est bien la lutte déterminée des travailleuses et travailleurs, de la jeunesse, dans le cadre d'une intersyndicale complète, qui conduit à cette impossibilité pour Elisabeth Borne d'obtenir une majorité pour sa contre-réforme des retraites.

C'est un déni de démocratie qui s'ajoute à ceux qui ont émaillé l'ensemble du processus de construction et de validation de cette réforme. Sans motion de censure, le projet de loi serait donc validé sans aucun vote de l'assemblée. Tout au long de l'examen du texte de loi, le gouvernement a fait le choix du passage en force : procédures accélérées, refus de passer au vote sur les amendements, pressions sur les élus.es ou les groupes, concessions à la droite.

Cette réforme est injuste, injustifiée et injustifiable, c'est ce qu'affirment, avec force, depuis des semaines, des millions de personnes dans les manifestations, par la grève et dans toutes les initiatives. Ces mobilisations massives sont soutenues par une très large majorité de la population et la quasi-totalité des travailleurs et des travailleuses.

La seule réponse du gouvernement et du patronat est la répression : réquisitions, interventions policières sur les occupations de lieux de travail, arrestations, intimidations, mise en cause du droit de grève. Nous ne laisserons pas faire ! Ce que la CGT dénonçait comme injuste, hier, l'est encore plus aujourd'hui !

Cela ne peut que nous encourager à amplifier les mobilisations et les grèves, la lutte continue !

Montreuil, le 16 mars 2023

CGT

Télécharger le communiqué de la CGT : CP-CGT-Reforme-des-retraites-Mobilisations-et-greves-doivent-s-amplifier

Le 49-3 un déni de démocratie qui s'ajoute au mépris de la colère sociale

Union syndicale Solidaires

Ce gouvernement aura donc fait son choix : celui de ne pas risquer un vote contre sa réforme, celui de ne pas voir le rejet de la réforme franchir les portes de l'assemblée nationale.

C'est la mobilisation historique qui aura permis de repousser ce gouvernement dans ses retranchements.

Ce 49-3 dans ce contexte de colère sociale et de mobilisations massives, ajoute de l'huile sur le feu. Le gouvernement devra en assumer la responsabilité.

Solidaires, avec toutes celles et ceux qui se sont déjà mobilisé-es, en particulier par la grève, et le soutien de la majorité de la population, est déterminé à s'opposer à l'application de cette loi.

La colère doit renforcer nos luttes pour l'égalité, le partage des richesses, l'écologie, l'émancipation et en aucun cas servir de marchepied à une extrême-droite qui n'est pas la bienvenue dans nos mobilisations.

Solidaires continuera à construire dans les heures qui viennent, de la manière la plus unitaire possible, la réponse sociale à ce déni de démocratie et à exiger le retrait de cette loi injuste et illégitime.

Le 16 mars 2023

Union syndicale Solidaires

Télécharger le communiqué de Solidaires : solidaires-Le_49-3_un_déni_de_démocratie

P.-S.

•

<https://entrelignesentrelesmots.wordpress.com/2023/03/17/retraites-et-49-3-ripostons-face-au-passage-en-force-du-gouvernement/>